
DISPENSATION DES MEDICAMENTS ANTICANCEREUX A L'ISA

Mme Hammami Meziou Samira

Pharmacien major chef de service

Melle Najoua Gharbi

Pharmacien principal

Institut Salah Azaiez de cancérologie
Tunis

INTRODUCTION

- L 'institut Salah Azaiez de cancérologie a été crée par décret en mars 1969 et érigé en EPS en 1993
- Il est le centre de référence national pour la recherche et le traitement du cancer
- En 2002: 183 lits
69.914 consultants
6996 malades hospitalisés

-
- La chimiothérapie anticancéreuse a démarré timidement à l'ISA vers les années 1980
 - L'arsenal anticancéreux était limité à la vincristine, la vinblastine, le melphalan, le cyclophosphamide et le 5 fluorouracile. Tous ces médicaments étaient utilisés pour le traitement du cancer du sein qui était la pathologie principalement traitée à l'ISA.
 - En 1982, d'autres MAC ont fait leur apparition à l'ISA, tels que la cisplatine, la doxorubicine, et en 1989 l'epirubicine

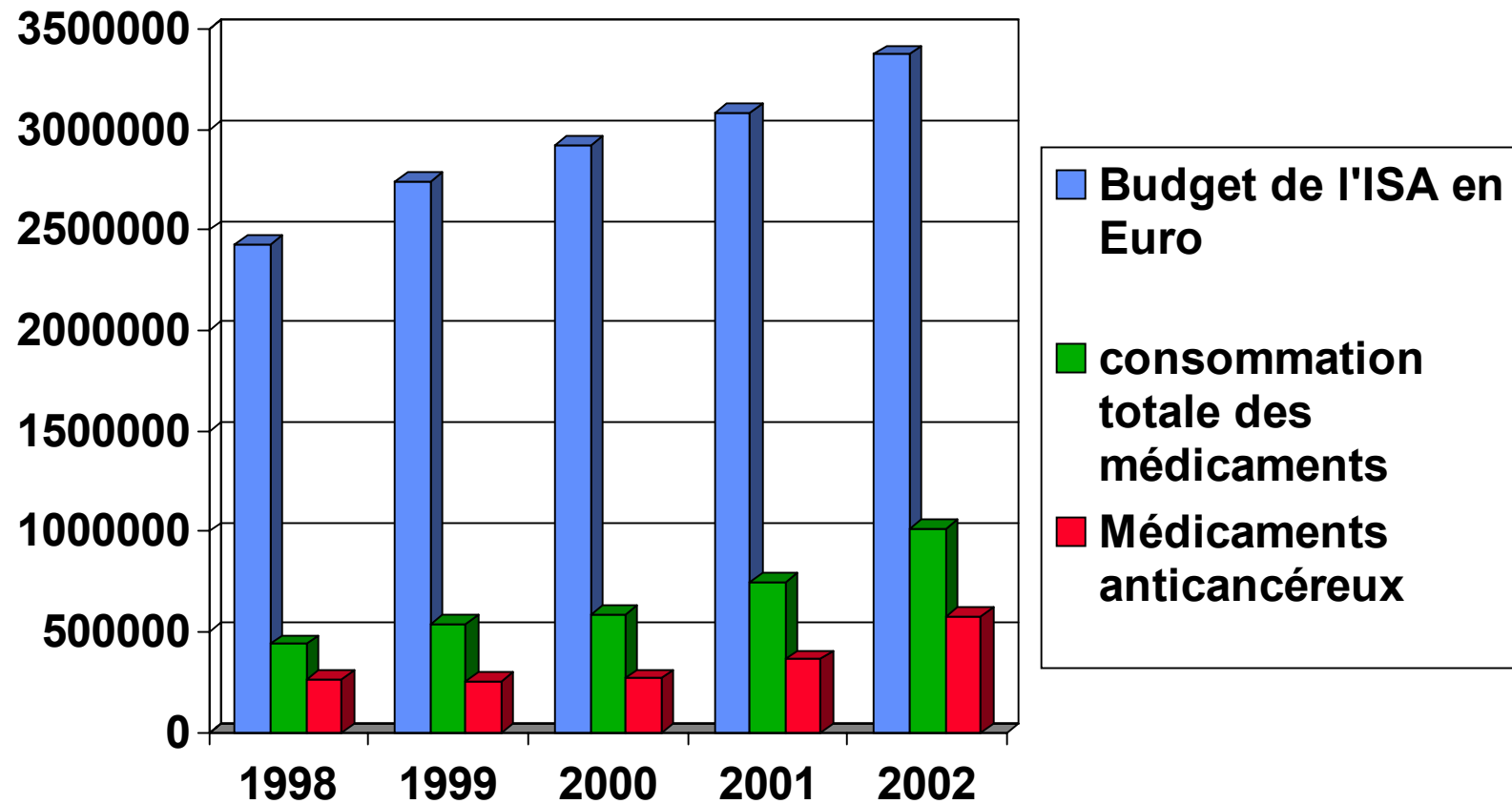
-
- Pendant la même période, l'hormonothérapie anticancéreuse a vu le jour à l'ISA avec l'introduction du tamoxifène
 - Avec le programme des caisses de sécurité sociale instauré en 1990-1991, l'ISA a pu élargir sa gamme en MAC avec l'introduction du methotrexate à forte dose, le vépéside ainsi que l'interféron
 - L'introduction en 1993 du granisetron a contribué à préserver la qualité de vie des malades, par le contrôle des nausées et vomissements qui est l'un des effets indésirables le plus invalidant

-
- Dans les années 1990, de nouveaux médicaments ayant des indications différentes, ont été introduits, ce qui a considérablement élargi la liste des MAC de l'institut
 - Ainsi ont été introduits:
 - 1996 le Taxotère,
 - 1998 l'Irinotécan(Campto)et l'Eloxatine
 - 1999 le Mégace et le Femara
 - 2000 le Xeloda
 - 2002 le Mabtera

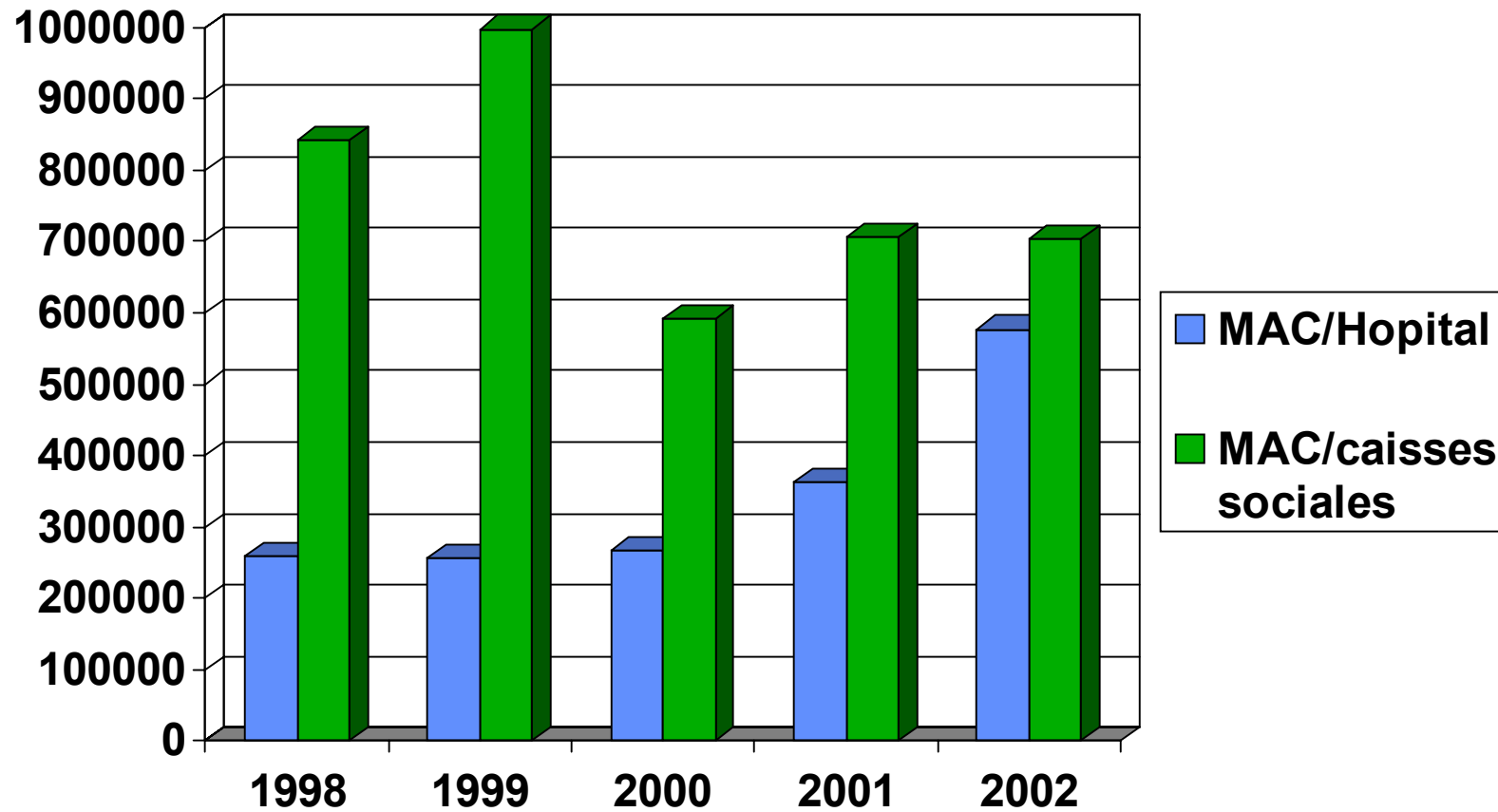
BUDGET ET FINANCEMENT

- Parallèlement, le budget des médicaments qui représentait 18% du budget global de l'institut en 1998, est passé en l'an 2002 à 30%
- de même, la valeur des médicaments anticancéreux pris en charge par les caisses sociales a augmenté.

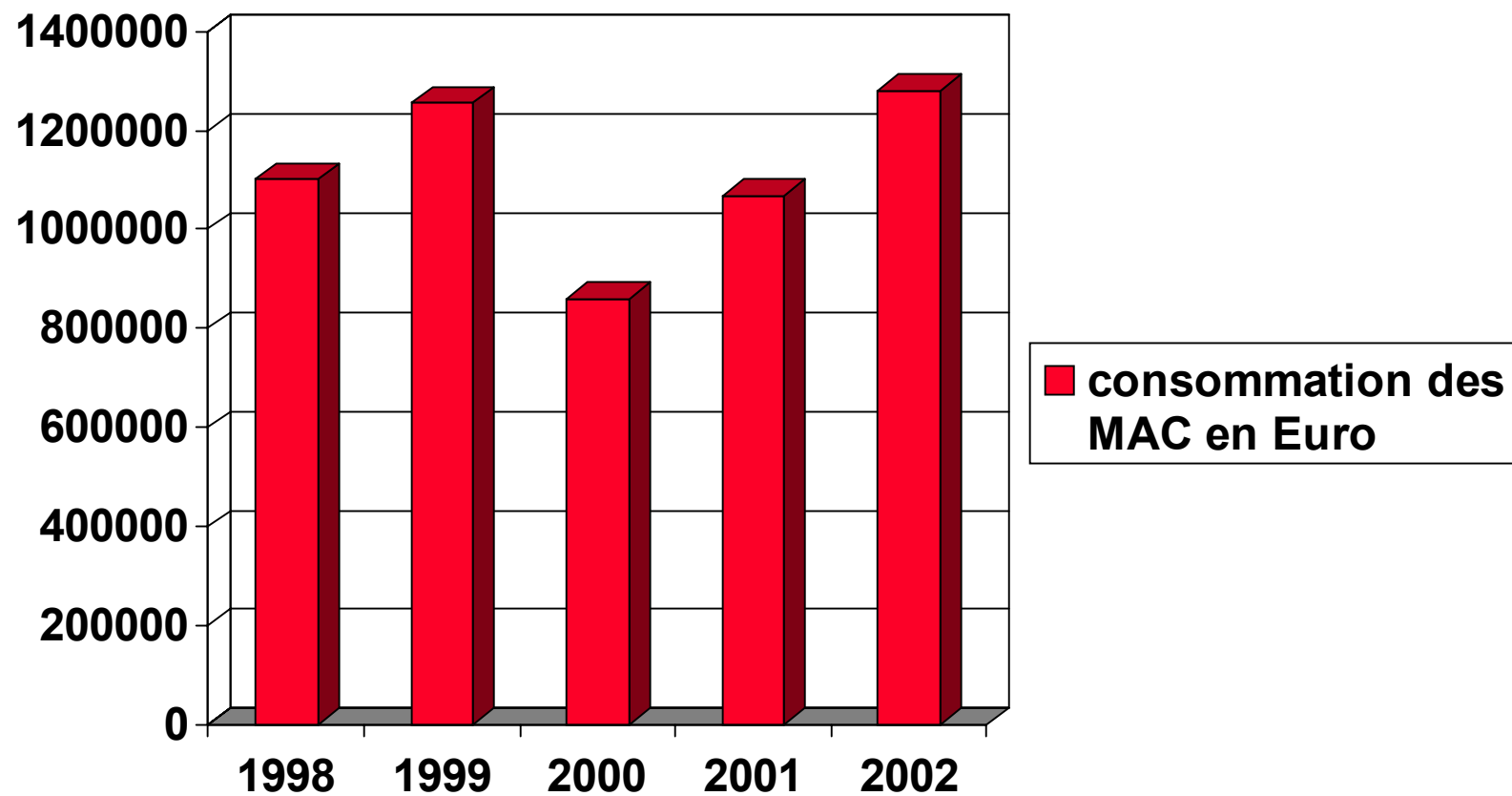
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MEDICAMENTS



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MAC



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION TOTALE EN MAC A L'ISA



GESTION DES MEDICAMENTS

- La pharmacie de l'ISA gère l'ensemble des médicaments en se référant à la réglementation générale sur les médicaments en Tunisie.
- Il n'existe pas de **réglementation spécifique pour les médicaments anticancéreux**.
- La gestion s'appuie sur un logiciel informatique pour la gestion des stocks et des commandes.

APPROVISIONNEMENT

- La pharmacie de l'hôpital assure l'achat et l'approvisionnement en médicaments, directement auprès de la pharmacie centrale de Tunisie (PCT) qui a le monopole de distribution des médicaments aux hôpitaux publics
- La règle générale est de commander dans le cadre de la liste officielle établie par le MSP: **nomenclature des hôpitaux**
- Les commandes sont généralement **mensuelles**, et en cas de besoin éventuel on a recours à des commandes dites « urgentes »

-
- La seule dérogation à cette règle est la commande limitée de médicaments **sans AMM en Tunisie**, destinée à des patients nommément désignés
 - L'acquisition de ces médicaments se fait par une **commande dite « ferme »**, après contrôle et visa de la DPM
 - En 2002, 24 commandes « fermes », d'une valeur totale de **210.043D** (**140.028 Euro**)

-
- Les commandes sont **nominatives** pour les médicaments pris en charge par les caisses sociales
 - Cela induit une multiplicité importante du nombre des commandes
 - Cela impose au pharmacien d'assurer une **gestion séparée des stocks** de médicaments

STOCKAGE DES MEDICAMENTS

- C 'est le pharmacien qui stocke et gère les prescriptions
- Il n 'y a plus de volumineuses armoires de service, véritable trésor de guerre que chacun entretenait avec vigilance dans la crainte d 'un manque à venir mais seulement **3 stocks**:
 - Un stock de médicaments à la [pharmacie interne](#) pour les malades hospitalisés dans les services
 - Un stock séparé des médicaments pris en charge par les [caisses sociales](#)
 - Un stock à la [pharmacie externe](#) pour les malades ambulatoires

DISPENSATION DES MEDICAMENTS

Les cures de chimiothérapies sont administrées :

- Soit en **hospitalisation traditionnelle**
- Soit en **hôpital de jour**

L ' hospitalisation traditionnelle est réservée pour la chimiothérapie lourde

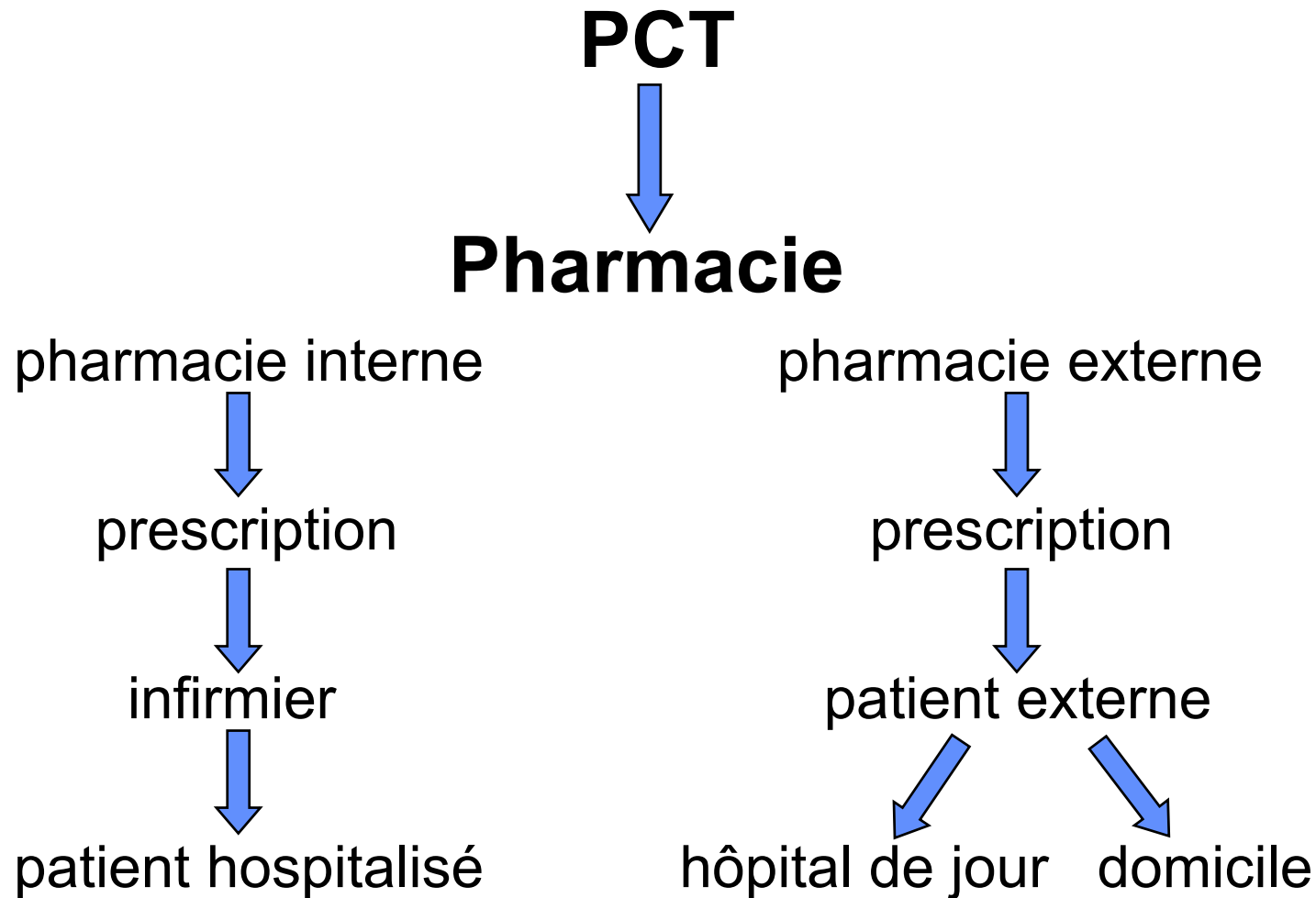
La dispensation est effectuée sur la base de **prescriptions nominatives** qui sont acheminées quotidiennement à la pharmacie interne par le personnel des services.

Il revient au préparateurs de la pharmacie sous la responsabilité du pharmacien de les dispenser au service concerné.

-
- *L 'hôpital de jour* prend en charge les autres cures de chimiothérapie, avec une moyenne de **11700 cures par an**.

La dispensation des médicaments est effectuée **directement au patient** par la pharmacie externe sur présentation d'une prescription médicale individuelle

CIRCUIT DES MEDICAMENTS



Le CIRCUIT DES MEDICAMENTS DANS LES ESSAIS CLINIQUES

- **La pharmacie de l'ISA** participe aux aspects pharmaceutiques d'un certain nombre d'essais cliniques réalisés au sein de l'ISA
- **Le cahier de charge** du MSP relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinée à la médecine humaine constitue le document de base qui fixe les conditions légales spécifiques

Les opérations couramment effectuées par la pharmacie sont:

la réception et le contrôle des lots de médicaments,

le stockage et la conservation selon les conditions demandées,

la dispensation nominative aux malades,

la comptabilité des entrées et des sorties,

la gestion des retours(vides), s 'il y a lieu

PRÉPARATION ET ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

- La préparation individuelle des médicaments est effectuée par les infirmiers à l'hôpital de jour et dans le service de soins.
- Les infirmiers sont donc chargés de la préparation et de l'administration des médicaments ainsi que de la surveillance thérapeutique des patients.

-
- Le traitement d'un patient cancéreux comporte aussi le traitement de la douleur cancéreuse, ce traitement pouvant commencer à n'importe quel stade de la maladie
 - Il comporte des médicaments prescrits selon une stratégie thérapeutique définie par l'OMS en trois paliers, dont le troisième s'adresse à une douleur sévère qui nécessite l'utilisation de la **morphine**
 - Celle-ci était utilisée uniquement sous forme de potion contraignante par la fréquence des prises surtout la nuit et difficilement contrôlable quant à la posologie

-
- Cette potion a été supplantée par le **sulfate de morphine** à libération prolongée, qui a révolutionné le traitement de la douleur cancéreuse, ce qui a fait basculer la consommation des antalgiques vers la hausse.
 - En effet avant l'introduction du sulfate de morphine les dépenses annuelles des antalgiques ne dépassait pas la somme de 5000 dinars; en **1993** cette consommation est passée à **31000** dinars et en **2002 à 210 000 dinars.**
 - La dispensation de ces produits étant soumise, par la loi, à **la règle des 7 jours**

REGLEMENTATION DES MEDICAMENTS EN TUNISIE

- Au moment de la dispensation des médicaments à l'ISA, le pharmacien face à la réglementation et face à un malade angoissé à l'annonce même de la maladie, rencontre d '**énormes problèmes**
- En effet, les règles de dispensation des médicaments dans un institut spécialisé(circulaire du MSP N 37 du 12 avril 1968) selon lesquelles les malades qui passent des consultations spécialisées se feront délivrer les médicaments(**formes orales autre que les médicaments du tableau B**) pour une durée de 15 jours et le reste du traitement devant être délivré par les dispensaires locaux n 'est pas applicable à l'ISA.

CONCLUSION

- Les processus d 'approvisionnement et de dispensation des médicaments sont **complexes**, et la circulaire du MSP qui définit le rôle dévolu au pharmacien hospitalier, établie il y a près de 20 ans devrait être revue et complétée afin que le pharmacien puisse jouer un rôle vers l 'amélioration de ces processus et pouvoir intervenir dès le début, au moment de la prescription du traitement et à tous les niveaux du circuit des médicaments, afin de contribuer à une utilisation plus rationnelle des médicaments.